## Petites annonces

- Vend OPEL VECTRA année 1998, 145 000 kms, 2L T.D.I. 5 500 € (prix à voir). ☎ : 04.94.72.28.04
- Cherche à louer sur Ste-Anastasie T3 ou T4 Urgent. ☎ : 04.94.72.33.85 ou 06.30.38.48.76
- URGENT : Couple avec enfants recherche rapidement maison avec 3 ou 4 chambres sur Ste-Anastasie ou Besse sur Issole. Me contacter au ☎ : 04.94.78.69.20 ou voir le Mécano le Belge. Merci
- Location saisonnière Ste-Anastasie : Maisonnette 40 m² sur terrain clos de 670 m² bien exposée, plein sud avec vue sur village. Couchage 2 adultes, possibilité de mettre un lit de camp ou une toile de tente. Cuisine équipée, salle à manger, clic-clac, télé, salle de bain douche, WC avec machine à laver le linge, table extérieure en pierre ombragée, terrasse. Tarifs : Juin – Juillet – Août 250 € la semaine. Morte saison : Avril – Mai – Septembre 192 € la semaine. ☎ : 06.89.24.98.58
- Création d'une association pour l'éveil des enfants de 18 mois à 3 ans à Ste-Anastasie. Matériel pédagogique Montessori. Renseignements ☎ : 04.94.72.27.48
- Recherche local pour création salon de coiffure. ☎ : 06.64.12.40.47
- Assistante maternelle agréée cherche à garder un enfant à partir de 18 mois à Ste-Anastasie. ☎ : 04.94.77.07.66
- Recherche à Ste-Anastasie logement de 2 ou 3 pièces. ☎ : 06.32.72.85.96

## Le Calendrier du mois

| AVRIL 2006 | Manifestation |
|---|---|
| Lundi 3 | Réunion des Cavaliers de l'Issole 20H30 Ancienne mairie |
| Vendredi 7 | Assemblée Générale « Les varois vers les autres » 18H00 Salle Polyvalente |
| Dimanche 9 | Concert Instrumental donné par les professeur du Centre Musical du Val d'Issole 15H Salle Polyvalente |
| Lundi 17 | Foire à la Brocante Toute la journée, place de la Gare |
| Dimanche 23 | Marché fermier, grande foire aux plants, produits du terroir et artisanaux Toute la journée Parking des Ferrages |
| Vendredi 28 | Concert Lyrique 20H30 Salle Polyvalente |

## Le Comité des Fêtes

Organise

**le Lundi 17 avril 2006**

de 07 H à 19 H Place de la Gare

**FOIRE A LA BROCANTE**

**MARCHE PAYSAN**
**MARCHE AUX PUCES**
**FOIRE ARTISANALE**
**et PRODUITS BIO**

Les habitants de SAINTE-ANASTASIE désirant vendre leurs objets personnels doivent demander une autorisation en Mairie. Les autres exposants devront produire leur carte professionnelle.

**BUVETTE - SANDWICHS - CAFÉ**
**TOUTE LA JOURNÉE**

*Merci aux exposants de réserver leurs emplacements*

Renseignements : 06.79.55.63.53.

Le Président, Jean-Jacques GUIGNIER

## Les Poètes de Ste-Anastasie

**Bienvenue**

En plein mois de février
-le 15 c'était hier-

Dans mon grand pré j'ai vu...
J'ai vu... Qu'avez-vous vu ?

J'ai vu –le croirez-vous ?-
Malgré la pluie, la boue,

Le gel... J'ai vu des fleurs !
Tout un carré de fleurs

D'un bleu profond et vif...
Ce sont des myosotis !

Ils m'ont parlé, m'ont dit :
«L'hiver c'est bien fini ! »

Alors malgré la pluie
Mon cœur s'est réjoui.

J'ai souri au printemps
Ce beau prince charmant.
« Bienvenue, cher Printemps ! »

Jeannette Carrière.
Le 16 février 2006

Les myosotis avaient parlé printemps uniquement pour notre Provence. Or, chez nous, le mistral froid et violent s'est levé.
Adieu mistral ! Ne fais pas mentir les myosotis !

## La Prouvenço Dou Tems Passa

*et la Commune de SAINTE-ANASTASIE organisent*

**DIMANCHE 23 AVRIL 2006**

**MARCHÉ FERMIER**
**GRANDE FOIRE AUX PLANTS, PRODUITS DU TERROIR ET ARTISANAUX**

- Concentration de calèches du Var
- Promenades à poneys
- Présence et vente de nombreux animaux

**toute la journée au Parking des Ferrages**
(devant la Mairie)
**Apéritif offert par la Mairie**

*ENTREE LIBRE – PARKING ASSURE*

Pour tout renseignement : M. Raphaël CASTALDO, Président de l'Association Tél. 04.94.72.23.76. ou 06.14.37.21.19.

# Sainte-Anastasie

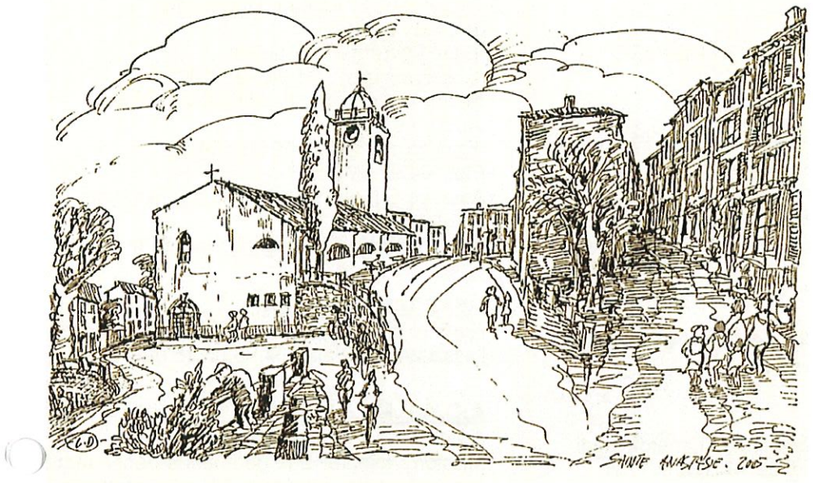

Ste-Anastasie en 2005 vu par M. Claude DUMAINE

**Bulletin Municipal**

**MARS 2006**
**n°188**

## Le mot du Maire

L'un des symboles forts de la vie d'un village est, assurément, son école.
A Ste-Anastasie, grâce à une équipe dynamique d'enseignants ouverts à la vie réelle, l'image de l'école n'a jamais suscité d'autre sentiment que celui d'une adhésion et d'un soutien de tous les acteurs communaux.
Cette véritable institution républicaine n'y est pourtant reconnue, ni comme la propriété exclusive de la Commune, ni comme celle de l'Education Nationale ; elle est simplement le lieu d'expression de nos valeurs les plus profondément partagées.

Aussi est-ce avec inquiétude que nous devons aujourd'hui envisager la fermeture, dès la prochaine rentrée, de l'une des classes de notre école maternelle.
Immédiatement, les enseignants, les parents d'élèves et naturellement le Conseil Municipal se sont impliqués, chacun à sa manière et à sa mesure, pour tenter d'enrayer cette décision administrative et comptable.
C'est dans cet espoir que je suis intervenu auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui a accepté, sans pouvoir aller au-delà, de reporter sa décision à la rentrée 2006.
Ceci étant, la classe menacée ne sera maintenue que si l'effectif total de l'école maternelle atteint 54 enfants de 3 ans et plus au jour de la rentrée (soit trois classes de 18 élèves chacune).

Je demande donc une nouvelle fois aux parents dont un ou plusieurs enfants appartiennent à cette catégorie d'âge de se faire connaître sans délai à la mairie.
Notons enfin, sans que cela nous console, que cette situation paradoxale –augmentation de la population totale et de moins de 35 ans et diminution des effectifs scolaires- n'est pas particulière à Ste-Anastasie. Sans autres considérations évidentes, elle semble bien être liée, selon l'I.N.S.E.E., au coût très élevé de l'accession à la propriété et des locations dans le Var, cette situation pouvant perdurer jusqu'en 2010 ( ?). Certains pourront encore conclure qu'il s'agit d'un banal problème de fécondité.

**Jean-Pierre MORIN**

E-mail : *s.anastasie@wanadoo.fr* site : *www.sainte-anastasie-sur-issole.fr*

## Informations pratiques

**SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**
**De Ste-Anastasie**
Ste ANASTASIE La Boutique place des Ferrages
Ouverture : -mercredi 14h 18h
-samedi 10h 12h
Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous , VENTE OU DEPOSE

**BIBLIOBUS**
Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasie, Parking des Ferrages le Mardi 18 Avril 2006, de 14 H 00 à 15 H 00

**ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE**
*Siège Social : 6 Route de Toulon*
*83136 Méounes les Montrieux*
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51
Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 7 et 21 AVRIL 2006, en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

**MAIRIE**
L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

**ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR**
Mme Valérie BEZOMBES assurera sa permanence à la Mairie, le Jeudi 06 avril 2006 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08

**DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSOLE**
**à FORCALQUEIRET**
**Horaires d'ouverture**
Du Mardi au vendredi de 8H30 à 12H
et 15H à 17H30
Le Samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H
Fermé le Dimanche et Lundi

**RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES**
Prochains ramassages des « monstres » :
♦ Le **LUNDI 24 AVRIL 2006**
(*se faire inscrire en Mairie au préalable).*

**GARDES DES CHIRURGIENS DENTISTES**
- Dimanche 02/04/06 : Dr Laurens
  Centre dentaire mutualiste BRIGNOLES - 04.94.69.50.22
- Dimanche 09/04/06 : Dr Ledoux
  31 Rue de la République BARJOLS - 04.94.77.05.04
- Dimanche 16/04/06 : Dr Leroy
  Immeuble Société Générale BRIGNOLES – 04.94.69.27.82
- Dimanche 23/04/06 : Dr Levy
  Avenue Estienne d'Orves ST MAXIMIN – 04.94.78.03.77
- Dimanche 30/04/06 : Dr Magnaschi
  98, Avenue de la République LE CANNET DES MAURES – 04.94.73.47.97

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**
Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

**CAMION VENTE**
Date prévue pour le prochain passage de camion vente au parking des Ferrages : MARDI 04 AVRIL 2006 Provence Outillage - La matinée

## Numéros utiles

**Mairie**
-Accueil : 04.94.69.64.40
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
-M. Cuénot 1er Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45
-Mme Laurent 2ème Adjoint
(Action sociale) : 04.94.69.64.47
Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10 H à 12 H
-Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41
Adresse E-Mail : s.anastasie@wanadoo.fr
Site Internet :
**www.sainte-anastasie-sur-issole.fr**

**Assistante Sociale**
Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.15.00

**A.D.A.F.M.I.**
Association d'Aide à Domicile
Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). Tél. : 04.94.69.44.86

**Fourrière Municipale Conventionnée**
« IDENTITE CANINE » à Garéoult
☎ : 04.94.04.89.33

**Police Municipale**
Numéro **: 06.08.80.45.82**
Pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

**Pharmacies de Garde**
Numéro du standard d'appel d'urgence : 08.92.46.45.45

**Dépannage**
**E.D.F.** : 0 810 333 083 **Téléphone** : 10 15 **(*)**
**Eau et Assainissement :** 0 810 757 757
*(*) en cas de dérangement téléphonique de votre ligne vous pouvez vous adresser en mairie pour contacter France-Télécom.*

**QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DU RESEAU PUBLIC**

**Analyses du 02 février 2006**

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles, pour les paramètres recherchés.

**Chorale Chant et Amitié**
**Mille Chœurs pour un regard**

Les choristes ne sauraient rester insensibles à un tel appel, car il s'agit-là du premier évènement choral dans notre pays. C'est pourquoi le 12 mars dernier, la chorale se rendit à l'église Saint-Roch de Fréjus pour donner un concert, en union avec celles de Saint-Raphaël et celle de Saint-Aygulf, regroupant ainsi 166 choristes attachés à cette belle cause.
Il ne nous semble pas inutile de vous inviter à honorer de votre présence la soirée du 26 mars à 17h à la salle polyvalente, en faveur de cette « Association pour la recherche ophtalmologique ». Entrée 8 € qui seront entièrement reversés à « Rétina-France ». Nous vous souhaitons en grand nombre.

Une Choriste

**La Prouvenco dou tems passa**
Grand marché de printemps

Le Dimanche 23 avril, toute la journée, au parking des Ferrages, aura lieu la traditionnelle Foire aux Plants et marché fermier.
L'accent sera mis, cette année encore, sur l'aspect « marché fermier » de cette manifestation, avec la présence de nombreux animaux. Figureront également des stands de produits du terroir, de productions artisanales etc.
Pour tout renseignement, s'adresser à M Raphaël Castaldo, Président de l'Association au 04.94.72.23.76.

**Tennis Club Ste-Anastasie**

**MASTER SERIES**
**MONTE CARLO**
DU 15 AVRIL AU 23 AVRIL 2006

**LE TENNIS CLUB OUVRE SES PORTES A TOUTES LES PERSONNES, LICENCIEES OU PAS, JEUNES OU MOINS JEUNES**

Le club souhaite vivement vous faire profiter de cet évènement qui réunit, dans notre région, les 64 joueurs mondiaux les mieux classés. La configuration du Monté Carlo Country Club facilite l'approche des joueurs contrairement au gigantisme d'autres manifestations. Pour vous permettre de vivre pleinement cet évènement, nous vous proposons un déplacement collectif en car, à des prix très attractifs.

**Prix tout compris : 39 euros / personne**

Déplacement prévu le mercredi 19 avril 2006 (vacances scolaires).
Prévoyez un panier repas
Veuillez svp déposer votre chèque au nom du tennis club Ste Anastasie, en Mairie au plus tard le **05 AVRIL**.
FAITES VITE LES PLACES SONT LIMITEES.

Le Bureau

# *La vie au village*

**Musique à Ste-Anastasie**
**2ème et 3ème concerts**

Le **9 avril**, à 15H, salle polyvalente, un concert instrumental nous sera offert par l'ensemble des professeurs du Centre Musical du Val d'Issole.
Au programme : Promenade à travers les musiques de films du 20ème siècle.

*Entrée libre*

Un concert lyrique aura lieu également le :
**Vendredi 28 avril**, à 20H30
Salle polyvalente
Assuré par deux solistes, un baryton (Norbert DOL) et un soprano, avec accompagnement au piano.
Au programme :
-Œuvres des Opéras français, italien, allemand.
-Extraits d'Opérettes, mélodies.
*Entrée libre*

**Tribune Libre**

A l'occasion de mon départ à la retraite je remercie Monsieur le Maire et son Conseil Municipal de m'avoir permis de prolonger mon activité de deux ans et de m'avoir attribué une importante prime de départ.
Je remercie également le directeur de l'école primaire et tous les enseignants pour leur gentillesse et le cadeau qu'ils m'ont offert pour cette occasion.
C'est avec beaucoup de regret que j'ai été obligée de m'arrêter et je garderai un excellent souvenir de mon travail et de ces années passées à la mairie.
Merci à tous.

Mme Nicole Ventre

**Débroussaillement**

Il est encore temps (mais urgent) de procéder au débroussaillement de vos terrains, notamment en zone habitée. Retenons d'une façon simple que ce débroussaillement doit être conforme à l'Arrêté Préfectoral du 5 avril 2004.
Il consiste essentiellement à réaliser des zones de pare-feu sur un rayon de 50 m autour de toute habitation et bâtiment. Ces opérations peuvent si nécessaire s'étendre sur les propriétés voisines, mais toujours aux frais du propriétaire du bâtiment à protéger.
Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie (Maire ou Police Municipale).

**Office Départemental d'Education et de Loisirs**

Le Catalogue des Vacances d'été de l'OFFICE DEPARTEMENTAL D'EDUCATION ET DE LOISIRS DU VAR est disponible en Mairie.

Chaque année, l'O.D.E.L. – Var propose des séjours, pour les enfants de 4 à 18 ans, dans différents Centre de Vacances.
Les inscriptions sont ouvertes depuis le 6 mars 2006.
Attention ! Lors de l'inscription, un versement d'arrhes d'un montant de 75 euros vous sera demandé (par chèque, attestation de prise en charge, chèque vacances ou mandat).

Les permanences pour les inscriptions, grâce à notre Partenariat, ont lieu en mairie.

# La vie associative

**Club des Cigales**

**Atelier de langue anglaise :**
***Do you speak English ? »***

Dans notre vie moderne, toutes les relations internationales se font en anglais. Si vous souhaitez vous perfectionner, l'atelier est là pour vous y aider. L'atelier est animé par un professeur d'origine anglaise ; pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 04 94 72 21 98.

**Sorties :**

- La sortie prévue pour le dimanche 2 avril au « Petit Montmartre » à Trans en Provence est reportée au dimanche 9 avril.
- Le vendredi 5 mai 2006 à 20H30 : Amadeus au théâtre de Toulon. Places à l'orchestre. Prix 42€ (transport par car compris).

Renseignements et inscriptions au 04 94 72 21 98

La Présidente

**Arts'Tasie**

Une bonne surprise pour nos jeunes artistes.

Ce mercredi 15 mars, les élèves de l'atelier des juniors ont retrouvé avec joie les objets qu'ils avaient mis à sécher avant les vacances de février.
Une bonne surprise les attendait.
Non seulement ils étaient parfaitement secs, mais en outre, à l'abri des outrages du temps. En effet, **Messieurs Olivier et Alain CLIPET**, Artisans potiers, qui exercent à l'enseigne de **La Petite Provence**, route d'Aix en Provence à **Brignoles,** avaient procédé à la cuisson des chefs d'œuvre réalisés par nos enfants.
Ils ont généreusement tenu à assurer cette opération gratuitement.
Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance pour ce geste sympathique.
C'est donc dans l'enthousiasme que les jeunes ont entrepris de terminer leurs pièces que l'on pourra admirer lors de notre exposition.

J.L.H.



# Chronique municipale

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 09 mars 2006**

PRÉSENTS : MMES BRETON, DEVAUX, LAURENT, MAROUZE, MM ALLAVENA, ANZERAY, CUENOT, HOFFMANN, LALANDEC, RAYNAUD, SABATIER.
ABSENTS : M. ISTRIA donne procuration à M. CUENOT ; M JURAVER donne procuration à M SABATIER ; M. CORBIER donne procuration à M. MORIN ; M MANA donne procuration à M ALLAVENA, M PICAUDE donne procuration à MME LAURENT, MME BOCQUET; M TOSELLO.
Sous la Présidence de M. MORIN, Maire.

**1. Modification statutaire de la C.C.V.I**

Afin d'être en conformité avec les textes réglementaires définissant les délégations de compétence, les Communes sont appelées à délibérer pour confier la compétence rivière à la C.C.V.I. et de ce fait retirer cette compétence au Syndicat des Chemin du canton de La Roquebrussanne.

**Réserve communale de sécurité civile**

Le Conseil Municipal décide de créer une réserve communale de sécurité civile, chargée d'apporter son concours au maire en matière :
-d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune ;
-de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres ;
-d'appui logistique et de rétablissement des activités.
Un arrêté municipal en précisera les missions et l'organisation.
Cette réserve ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence.

**3. Cessions Sauzède : procédure de déclassement**

Le Conseil Municipal donne son accord pour céder à Messieurs Sauzède Michel et Gérard un ancien chemin communal appartenant à la Commune de Ste-Anastasie. Cette transaction est dispensée d'enquête publique car elle ne porte aucunement atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation. Décide de déclasser cette parcelle. Le montant de cette transaction est fixé à 2.30 € le m².

**4. Compte Administratif communal 2005**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2005 du Budget Communal qui se résume de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT
- Dépenses 1 048 974.67 €
- Recettes 1 362 369.63 €

Soit un excédent de 313 394.96 €

INVESTISSEMENT
- Dépenses 368 888.58 €
- Recettes 447 832.00 €

Soit un excédent de 78 943.42 €
Résultat net : un excédent de 392 338.38 €

Il adopte le Compte de Gestion du Receveur Municipal qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**5. Compte Administratif eau et assainissement 2005**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2005 du Budget Eau et Assainissement qui se résume de la façon suivante :

EXPLOITATION
- Dépenses 35 917.13 €
- Recettes 39 641.32 €

Soit un excédent de 75 558.45 €

INVESTISSEMENT
- Dépenses 11 157.13 €
- Recettes 235 832.94 €

Soit un excédent de 224 675.81 €
Résultat net : un excédent de 300 234.26 €

Il adopte le Compte de Gestion du Receveur Municipal qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**6. Demande de subvention au Conseil Général**

La Commune de Ste-Anastasie souhaite organiser au cours de l'été 2006 une manifestation festive comprenant un feu d'artifice.
Pour financer cette opération le Conseil Municipal sollicite une subvention du Conseil Général de 70 %. Montant du projet : 2 250 €.

**Tour de Table**

-A l'occasion d'un débat ouvert, le maire expose les différentes opportunités concernant l'avenir du terrain communal du Gaou de Vie.
Majoritairement les élus se sont prononcés en faveur d'un projet de « résidence senior ».
Il est ressorti du débat une volonté de poursuivre et d'explorer cette voie afin de recueillir les informations et les garanties indispensables.
Dans le cours de la discussion, tout projet de lotissement a été exclu par les élus.
Compte tenu de ces avis, le Maire poursuivra dans le sens exprimé par le Conseil.
-M Olivier Hoffmann signale que l'échafaudage installé Rue V. Hugo à la demande de la SCI Jordan, n'a plus lieu d'être en place, il pourrait être démonté.
Réponse : *Au moment de cette édition ce démontage a été effectué.*

## Intercommunalité

**Le Syndicat d'électrification**

La Commune de Sainte-Anastasie adhère à un syndicat intercommunal d'électrification.
Cet organisme a permis depuis de longues années de réaliser la desserte électrique de l'ensemble du village ancien et de zones urbanisées.
Le S.I.E. est présidé par M. Liotaux, 1er Adjoint au Maire de la commune de Forcalqueiret.
Par contre, la Commune gère elle même la maintenance qu'elle a confiée à l'entreprise Pothonier. Cette solution a été adoptée en raison d'une plus grande souplesse notamment dans les dépannages.
L'ensemble des travaux lourds d'électrification, comme par exemple le futur éclairage du terrain de tennis, non confié au S.I.E. a naturellement été financé par la commune.
Par ailleurs, depuis quelques années, nous adhérons au Syndicat Départemental d'Electricité qui prend en compte partiellement les travaux d'amélioration de la desserte électrique, ainsi que par exemple, l'enfouissement de lignes moyenne tension ou la dissimulation des lignes aériennes les plus inesthétiques. Nos représentants dans ce syndicat sont MM Alexandre Istria et Michel Cuenot.

## Urbanisme

Depuis ces dernières années, une activité intéressante et méritoire s'est développée dans notre village.
Au prix d'un travail estimable, souvent pénible et de longue haleine, d'anciennes maisons, parfois à l'état de ruines, ont retrouvé une nouvelle jeunesse. Certaines de nos rues ont agréablement changé d'aspect et seules quelques maisons encore abandonnées viennent rompre l'harmonie générale.
Souvent, ces maisons relevées ont été divisées en plusieurs appartements, fort bienvenus pour de jeunes familles en quête d'un logement.
Les transactions immobilières dont la Mairie a connaissance en vertu du droit de préemption urbain nous apprennent que des personnes, sans lien particulier avec le village, achètent d'anciennes bâtisses même rongées par les termites, qu'ils remettent en état et divisent en plusieurs logements.
Ainsi que la délibération votée par le Conseil Municipal en février 2006 le souligne, le fait de créer des appartements augmente la consommation d'eau que les anciennes canalisations reliant l'immeuble au collecteur des eaux usées ne peuvent normalement écouler.
C'est pourquoi, afin de supprimer des opérations de débouchage fréquentes, le Conseil Municipal a décidé que la SEERC serait consultée pour déterminer le diamètre approprié du raccordement au collecteur municipal (rappelons que les anciennes canalisations étaient en éverit d'un diamètre de moins de 8 cm).
D'autre part, selon les directives européennes, chaque logement doit posséder son propre compteur. Cette obligation entraîne, même pour les maisons en cours de restauration, le versement à la mairie, selon la règle appliquée, de la taxe de raccordement à l'assainissement.
Cette délibération établit une disposition claire et nette qui met fin à une période d'incertitude et permet à chacun de connaître son obligation de contribution aux dépenses collectives.

Michel CUENOT – 1er Adjoint
Délégué à l'Urbanisme

**Rappel de la procédure de réservation des salles de réunion de la Mairie**
(salle polyvalente et ancienne mairie)
S'adresser à la Mairie (Viviane 04.94.69.64.10) pour demander la salle.
-Pour les associations, l'accord est généralement immédiatement donné en fonction de la disponibilité de l'installation.
-Pour les particuliers, la demande est enregistrée et examinée avant réponse définitive.
Après l'accord obtenu, venir (le jour de l'utilisation ou le vendredi pour les utilisations en week-end) retirer les clefs à l'accueil de la mairie (qui les délivrera contre signature).
Ces clefs devront être restituées à ce même lieu à l'issue de l'utilisation (ou le lendemain).
Rappelons que ces mesures déjà anciennes ont été fréquemment abordées à la Commission sports et loisirs et traitées dans le bulletin municipal.

Aristide Juraver – 4ème Adjoint
Délégué aux Sports

## C.C.A.S Informations

**JOURNEE DECOUVERTE génération SENIORS**
SENIORS, venez tester votre forme !
Organisée par le Conseil Général, cette journée se déroulera le :

**Jeudi 30 mars 2006 à Saint Maximin**
(Salle Pierre de Coubertin, Chemin St Simon – proche des services municipaux)

Programme proposé par le Comité Départemental de la Direction Sport, Jeunesse et Education du Conseil Général :
Après avoir répondu à quelques questions concernant votre état de santé et participé à un léger échauffement les animateurs vous proposeront les tests suivants :
-Equilibre statique ;
-Equilibre dynamique ;
-Souplesse ;
-Force musculaire ;
-Six minutes marche.
Une fiche vous sera remise à l'issue.
Cette activité physique ne vous prendra qu'une petite heure.
N'oubliez pas votre tenue décontractée ou mieux votre tenue de sport.

**Mission Locale Ouest Haut Var**
La mission locale Oues-Haut-Var organise cette année des journées « Portes ouvertes ». Ces journées s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans et à leurs familles qui ne connaissent pas ou peu le rôle de la Mission Locale, afin qu'ils puissent venir librement et sans rendez-vous visiter les locaux, découvrir les actions menées et discuter du rôle des conseillers.
Pour la mission locale de BRIGNOLES, cette journée « Portes Ouvertes » aura lieu :
Le jeudi 13 avril 2006, de 10H à 17H sans interruption à la MISSION LOCALE de Brignoles (à côté de l'Hôpital).
L'équipe de la mission locale sera présente pour vous accueillir et répondre à vos questions.
Pour tout renseignement, veuillez contacter la Mission Locale de Brignoles au : 04.94.59.03.40.

*Cette antenne de la Mission Locale située à Brignoles accompagne spécifiquement les jeunes habitant dans les communes de Brignoles, Camps, Forcalqueiret, Garéoult, La Celle, La Roquebrussanne, Le Val, Mazaugues, Méounes, Néoules, Rocbaron, Ste-Anastasie et Vins.*

## Police Municipale

**Sécurité routière**
Les mini-motos (pocket bikes) ont de plus en plus d'adeptes et sont illégalement utilisées sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Conformément à l'article R 321-4 du Code de la Route, la circulation de ces véhicules est sanctionnée d'une contravention de 4ème Classe.

**Ellen, Marisa et Diégo cherchent une famille d'accueil.**
Des Pays-Bas, d'Allemagne, de Bolivie ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Club des 4 Vents – « Centre d'Echanges Internationaux ».
Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.
Pour la rentrée scolaire 2006, le CEI-Club des 4 vents cherche des familles prêtes à accueillir Ellen, Marisa et Diégo.
Ils sont respectivement originaires des Pays-Bas, d'Allemagne et de Bolivie sont âgés entre 16 et 18 ans Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que le piano, le théâtre, la danse, l'équitation ou la photographie.
Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.
Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !
Renseignements : Yaëlle Cohen 04.94.19.24.85 ou au 06.62.24.43.84. Les Coteaux de la Fontaine 83700 SAINT RAPHAEL.

**Société Protectrice des Animaux**
Les mauvais traitements envers les animaux vous révoltent !
Alors rejoignez les délégués enquêteurs SPA !
Chaque jour, la SPA reçoit de nombreux courriers et appels téléphoniques pour signaler des animaux maltraités ou vivant dans de mauvaises conditions.
N'ayant pas la possibilité de rémunérer des inspecteurs sur tout le territoire, les enquêtes sont confiées à des délégués enquêteurs bénévoles.
Malheureusement, ceux-ci sont en nombre insuffisant et toutes les enquêtes ne peuvent être effectuées faute de délégués sur certains secteurs.

- Si les mauvais traitements envers les animaux vous révoltent,
- Si vous avez du temps à consacrer aux animaux,
- Si vous avez le sens du dialogue et de la diplomatie,

**N'hésitez plus à nous rejoindre, nous avons besoin de vous !**

Pour toute demande de documentation :
-SPA/Service Délégués, 39 Bd Berthier, 75847 PARIS CEDEX 17
-ou http://www.spa.asso.fr

**Pays de la Provence Verte**
**Amusez-vous en Provence Verte**
Et si ce territoire de 37 communes était un parc d'attractions grandeur nature ?
Et si vous veniez découvrir la beauté de notre espace naturel, goûter à la richesse de notre patrimoine culturel, vous plonger dans le savoir-faire de nos artisans et domaines viticoles ?
Produit en 2005, ce concept revient en force en 2006 avec des nouveautés, de l'originalité, du frisson et du romantisme.
Un choix d'activités variées dans un esprit convivial ! Amusez-vous en chiffres : c'est 65 activités, 46 professionnels, 326 dates programmées.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Maison du Tourisme de la Provence Verte à Brignoles au 04.94.72.04.21 ou sur le site http://www.la-provence-verte.net



**Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé**

- Continuation des travaux de débroussaillement sur les chemins et vallons communaux.
- Commencement des travaux de construction de toilettes publiques sur le parking des Ferrage. Raccordement à l'assainissement, aux réseaux d'eau et d'électricité.
- Création d'un second accès à l'extension du parking des Ferrages du fait de sa fréquentation de plus en plus importante.
  L'extension est contiguë au parking actuel sur un terrain dont la mairie a fait l'acquisition en prévision d'une saturation attendue.
- Poursuite de l'aménagement des locaux techniques de la cave coopérative : installation des sanitaires.
- Fabrication de 2 portes métalliques pour les toilettes publiques en cours de construction.
- Taille des mûriers-platanes du petit parking côté Sud de la Mairie.
- Remise en état de la ventilation mécanique contrôlée de la salle polyvalente.
- Ramassage des monstres durant 3 jours consécutifs.

*Les futurs W.C. publics des Ferrages*

*Toujours aux Ferrages*